

BARÈME DES HONORAIRES KEYMEX CORSE*

Honoraires habitation

Prix de vente TTC	Forfait ou % du prix TTC
De 0 à 60 000 €	Forfait de 5 000 €
De 60 001 € à 100 000 €	Forfait de 8 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 500 000 €	5 %
De 500 001 € à 800 000 €	4.5 %
À partir de 800 001 €	4 %

Honoraires terrain à bâtir

Terrain non constructible	Forfait de 5 000 € TTC
Terrain constructible	10 % TTC (avec forfait minimum de 5000 €)

Honoraires fond de commerces

Inférieur à 5 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
De 5 000 € à 120 000 €	Forfait de 12 000 € TTC
+ de 120 000 €	10 % TTC

* Montants maximum des honoraires à la charge du client vendeur - La délivrance d'une note est obligatoire. Toutefois, à titre exceptionnel, il peut être appliqué en commission à la « charge acquéreur » avec un barème identique à celui « charge vendeur ».

Honoraires de rédaction d'un compromis en 72 h

A la charge de l'acquéreur
Avec un dossier complet

250 € TTC

